



CARREFOUR D'ANIMATION ET

DE PARTICIPATION À UN MONDE OUVERT

435, rue du roi - Québec (QC) - G1K 2X1

Téléphone : (418) 525-6187 poste 222 - Télécopieur : (418) 525-6081

Site internet : www.capmo.org - Courriel : carrefour@capmo.org

## ÇA ROULE AU CAPMO Feuille de chou du CAPMO

Septembre 2012

Année 13, Numéro 01

### Le Venezuela entre dans sa véritable indépendance.

Le 7 octobre prochain, des élections présidentielles auront lieu au Venezuela. Afin de mieux comprendre la réalité de ce pays d'Amérique latine et curieux de connaître ses enjeux de société, je suis allé à Caracas pour assister à une rencontre internationale et œcuménique portant sur la Spiritualité libératrice, inspiratrice de nos luttes, à la lumière de la Théologie de la libération. Étant logé au centre-ville, voici ce que j'y ai vu.

Caracas est une ville magnifique qui compte 5 millions d'habitants et vit un processus de rénovation au bénéfice de la majorité depuis l'accession au pouvoir du président Hugo Chavez. Citant les paroles de l'Évangile on peut aisément dire : « Les boiteux marchent, les aveugles voient, et les pauvres entendent la bonne nouvelle de la libération. » (Mt 11).

En 1999, au début du premier mandat présidentiel d'Hugo Chavez, le pays est en faillite technique, le baril de pétrole se vend à 8\$ et les maigres bénéficiaires vont dans les poches d'une élite corrompue qui méprise son propre peuple. La pauvreté affecte 80% de la population et de nombreuses scènes

de pillages ont eu lieu. De nombreux édifices sont abandonnés, les rues sont sales, les parcs sont aux mains des trafiquants de drogues et la misère côtoie l'un des taux d'homicide les plus élevés au monde.

Aujourd'hui, à Caracas, on ne voit pas d'enfants abandonnés dans les rues. Ce fut l'une des premières décisions du président Chavez de les prendre sous son aile pour les faire éduquer dans des conditions dignes. En convoquant une réunion des pays producteurs de pétrole, il a permis la hausse du prix du baril à son taux actuel de 100\$. Le Venezuela produit 4 millions de barils par jour et Chavez a nationalisé le secteur de la production pour donner à son gouvernement les moyens d'agir en créant de nombreux emplois et des services sociaux de qualité. Reprenant les choses en main, il a fait du Venezuela une nation émergente où le bonheur de vivre et la dignité est accessible à tous et à toutes. On y marche la tête haute, le regard franc, sans peur d'être assailli.

Pour ce peuple, il s'agit d'une véritable révolution culturelle et sociale, fondée sur l'idéal de Simon Bolivar. Malgré un

discours ouvertement socialiste, il s'agit davantage, selon moi, d'une sociale démocratie, inspirée du keynésianisme ainsi que des principes d'autogestion, puisque l'économie de marché y occupe une place très active. La Théologie de la libération vient compléter la dimension éthique, morale et spirituelle de cette révolution qui produit déjà des fruits inestimables pour la régénérescence du peuple. Le Bolivarianisme, cette idéologie nouvelle, apparaît en réaction au néolibéralisme et à l'impérialisme occidental, comme prise de contrôle de la destinée collective. Le Bolivarianisme demeure ouvert aux autres peuples du continent dont il ne cesse de faire la promotion de l'histoire, de la culture, de l'économie et de l'unité. Mettant ses énormes ressources au service du mieux-être de la majorité, en forgeant un esprit de lutte et une vision commune du développement humain, Chavez reprend le projet de Simon Bolivar de l'unification et de la libération de l'Amérique latine.

Yves Carrier

### Joyeux anniversaire !!!

- Alain St-Pierre, 06/07
- Georges Gariépy, 10/07
- Benoit Fortin, 16/07
- Robert Lapointe, 18/07
- Claire Martineau, 18/07
- Johannie Paquet, 04/08
- Antonio Aviles, 22/08
- Dorothée Ouellet, 23/08

- Paul-Yvon Blanchette, 24/08
- Normand D'Amour, 01/09
- Juliette Ouellet, 03/09
- Isabelle Doneys, 03/09
- Jacynthe Fortin, 03/09
- Monique Toutant, 08/09
- Roger Lacasse, 12/09
- Isabelle Blais, 25/09

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre date d'anniversaire!

### DANS CETTE ÉDITION

Spiritualité et citoyenneté	2
Décès de Benoit Fortin	3
Les défis de la conférence de Rio	4-5
Lettre au CAPMO	6
Ce qui n'est pas dit au sujet de...	7
Autour de la désobéissance	8-10
Notre père, notre mère	11
Calendrier	12

## **SPIRITUALITÉ et CITOYENNETÉ** par Robert Lapointe

J'AI CONNU BENOÎT FORTIN à l'hôtel Hilton en 1977. Il était magasinier de la cave à vin et il luttait déjà depuis son embauche avec d'autres militants dont Jean-Paul Asselin pour que l'on ait un vrai syndicat au Hilton.

Avant même l'ouverture de l'hôtel en 1974, une trentaine de futurs employés du Hilton étaient en formation au Queen Elizabeth à Montréal. Un jour, l'employeur les envoie dans les locaux de la F.T.Q. en leur payant le taxi. Il s'agissait de leur faire signer leurs cartes d'accréditation à un syndicat de boutique lié aux Teamsters mafieux américains. On a mis six ans à se débarrasser de ce syndicat avec des péripéties incroyables. Benoît y risqua sa vie, poursuivi par des sbires du syndicat mafieux, à travers Place Québec. Les militants s'étaient d'abord tournés vers la F.T.Q. pour faire le ménage. Elle en fut incapable. Ils se tournèrent ensuite vers la C.S.N. avec succès. Fin 1979, nous avons enfin un vrai syndicat et j'en devins secrétaire l'année suivante, à la demande de ma compagne femme de chambre et militante d'alors, Fatima, une Marocaine.

C'est Benoît et Jean-Paul qui me recrutèrent pour le syndicat, alors que je n'étais plus impliqué dans rien.

Le travail de ces prêtres ouvriers (il y avait aussi une religieuse impliquée) a permis une syndicalisation correcte de milliers de travailleuses et de travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration à la grandeur du Québec (près d'une cinquantaine de syndicats).

C'est plus tard au début du millénaire que j'ai découvert le CAPMO dont Benoît est un des pères fondateurs. Le hasard a fait qu'à un moment donné nous étions trois du Hilton (ancien ou en exercice) sur le C.A. du CAPMO: Jean-Paul, Patricia et moi-même. Richard, que certains connaissent, est aussi un ancien du Hilton. La graine semée porte souvent fruit. Il s'agit d'être patient.

Encore une fois merci à Benoît dont l'excellent travail a contribué à ce que j'ai de bonnes conditions de retraite.

### ÉLECTIONS

Faut-il voter ? Qu'est-ce que ça donne? Le peuple détient toujours le vrai pouvoir s'il l'exerce. Cela est surtout vrai le jour du vote ou quand il sort dans la rue et manifeste. Mais le vote est-il en réalité un désistement du peuple qui concède le pouvoir à un parti pour au moins quatre ans, selon certains points de vue? Bonne question. La valeur du vote varie en fonction de la situation politique du pays. Est-ce vraiment la démocratie ou veut-on donner l'illusion de la démocratie? C'est à méditer.

**ACTIVITÉS SOCIALES AU CAPMO.** La ligne de cartes a été active pendant les vacances et des championnats ont été remportés dans le hockey junior. Le grand championnat est revenu à Ginette avec les Bulls de Belleville de l'Ontario, en finale contre Donald (Olympiques de Gatineau, Québec). Les demi-finalistes étaient les Blues Jr de Springfield, équipe hôte, North American HL (Richard) et Sioux City Musketeers (Donald), champion de la U.S. H.L.. Deux autres champions étaient dans le tournoi: Alexandre, petit-fils de Ginette (Coulee Region Chill, champion NAHL) et Donald (Everett Silver Tips, Ouest).

## Décès du père Benoît Fortin, membre fondateur du CAPMO par Yves Carrier



Benoît Fortin, capucin, est décédé mercredi le 4 juillet à Montréal des suites d'une tumeur cérébrale. Il est difficile ici de rendre hommage en quelques lignes à un homme qui a marqué les relations de travail au Québec dans le secteur de l'hôtellerie, le secteur communautaire à Gatineau et les membres de communautés religieuses. Il a été un ardent promoteur des placements éthiques auprès de celles-ci.

Selon Radio-Canada : « Le père Fortin s'est notamment battu pour convaincre les autorités en Outaouais de l'importance d'investir dans le logement communautaire. Il a joué un rôle-clé en 1999 dans la réalisation du premier projet de logements sociaux de *Mon chez nous*. Le père Fortin s'est aussi engagé

auprès des Œuvres Isidore Ostiguy, du Dépanneur Sylvestre et d'Espoir Rosalie, qui vient en aide aux mères élevant seules leurs enfants. En 2010, le père Fortin a reçu le prix Hommage bénévolat-Québec qui soulignait la lutte qu'il a menée contre la pauvreté. »

Benoît est l'un des membres fondateurs du syndicat des employés du Hilton Québec et il a conservé tout au long de sa vie des amitiés parmi les membres de la CSN à Québec. Licencié pour activités syndicales, ce prêtre ouvrier est allé jusqu'en Cour suprême du Canada où il a eu gain de cause contre la multinationale. La convention collective signée par les employés du Hilton Québec et devenue par la suite la référence dans le secteur de l'hôtellerie partout au Québec.

C'est lorsque j'étais membre du comité Justice et Foi de la CRC-Q, en 1992-1993, que j'ai eu le plaisir de le connaître. En 2005, nous étions ensemble au Salvador pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire du martyr de Mgr Romero.

Benoît avait assisté au 35<sup>e</sup> anniversaire du CAPMO en décembre 2010. Il nous avait raconté les débuts de notre organisme et le désir qui animait les fondateurs et les fondatrices de changer le monde en commençant par le bas, avec les gens qui en arrachaient pour vivre, en solidarité avec les appauvris de notre société.

L'année dernière, Benoît avait accepté à nouveau d'être provincial de sa communauté, les capucins. Présent à un chapitre international de sa communauté au Pérou, il avait brassé ses confrères qui, selon lui, s'abandonnaient trop facilement à une vie religieuse éloignée des confrontations avec les puissants. À ses yeux, être capucin, c'était aussi être prophète et vivre humblement pour demeurer près des plus humbles, entendre la voix des opprimés et défendre la justice sociale comme si sa vie en dépendait.

Il existe des hommes qui luttent un jour et c'est bien, d'autres luttent une année et c'est mieux, d'autres encore luttent de nombreuses années et c'est très bien, mais ils y a ceux qui luttent toute leur vie, ceux-là sont indispensables.

Bertolt Brecht

## Les défis de la Conférence de Rio+20,

Frei Betto



Débutée il y a quelques jours, la Conférence de Rio+20 accueille des chefs d'État, des environnementalistes et des mouvements sociaux au Sommet des peuples. Cette rencontre court le risque de frustrer des attentes si elle ne prend pas comme point de départ, les engagements signés dans l'Agenda 21 de même que les accords d'Éco-92 et réaffirmés lors de la Conférence de Johannesburg en 2010.

Il existe une véritable conspiration pour qu'à Rio+20, on abandonne les principes du développement durable et les Objectifs du Millénaire, pour imposer les nouvelles thèses de « l'économie verte », sophisme utilisé pour recouvrir la privatisation des ressources naturelles tel que l'eau, et la marchandisation de la nature.

L'enjeu des travaux ne devrait pas être centré sur les droits du capital, mais sur l'urgence de définir des instruments normatifs internationaux assurant la défense des droits universels des sept milliards d'habitants de la planète et de la préservation environnementale. Il revient aux gouvernements réunis à Rio de prioriser les droits à un environnement durable, au bien-être et au progrès de la société, compris comme devoir de garantir à tous les citoyens les services essentielles à une meilleure qualité de vie. Il devient nécessaire de modifier les indices du développement, en tenant compte des coûts environnementaux, de la justice sociale et du développement humain (IDH).

L'humanité n'aura pas d'avenir si on ne change pas les modes de production, de consommation et de distribution de la richesse. Le paradigme capitaliste actuel, d'accumulation croissante de la richesse et de production en fonction du marché et non des besoins sociaux, n'éradiquera jamais la misère, l'inégalité et la destruction de l'environnement. Changer pour des technologies non polluantes et des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles et nucléaires est un impératif prioritaire.

Il n'y a rien de plus cynique que les propositions « propres » des pays riches de l'hémisphère nord qui s'empressent de culpabiliser les pays de l'hémisphère sud pour la dégradation

environnementale dans un effort pour occulter leur responsabilité historique dans les activités de leurs multinationales œuvrant dans les pays émergents et pauvres. Il faut se méfier de tous les brevets et des marques supposément « vertes ». Il s'agit d'un nouveau mécanisme pour réaffirmer la domination global-colonialiste.

L'heure actuelle exige une convention mondiale pour le contrôle des nouvelles technologies, basée sur les principes de précautions et d'évaluation participative. Il est urgent de dénoncer l'obsolescence programmée, de sorte qu'on puisse disposer de technologies qui assurent le maximum de vie utile aux produits en prévoyant leur recyclage, en vue de la satisfaction des besoins humains au moindre coût environnemental possible. À la Conférence de Rio+20, se pose également le défi de condamner le contrôle du commerce mondial par les entreprises multinationales et le rôle de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) dans l'imposition d'accords qui légitiment l'inégalité et l'exclusion sociale, interdisant l'exercice de politiques souveraines. Nous avons droit à un commerce international plus juste et en accord avec la préservation de l'environnement.

## Les défis de la Conférence de Rio+20,

Frei Betto

Sans mesure concrètes pour freiner la volatilité des prix des aliments et la spéculation sur les marchés des produits de base, il sera impossible d'éradiquer la faim et la pauvreté, comme le prévoient, d'ici 2015, les Objectifs du Millénaire. À cause de la crise financière, une part considérable du capital spéculatif se dirige vers l'achat de terres dans les pays du sud, provoquant des projets d'exploitation des ressources naturelles préjudiciables à l'environnement et à l'équilibre des écosystèmes.

La Conférence de Rio+20 ferait un pas important si elle admettrait qu'aujourd'hui, les plus grandes menaces à la survie de l'espèce humaine et de la nature sont les guerres, la course à l'armement et les politiques néocolonialistes. L'emploi de l'énergie nucléaire, soit à des fins pacifiques ou belliqueuses, devrait être considérée comme un crime de lèse humanité.

Je participerai au Sommet des Peuples pour renforcer la proposition d'un plus grand contrôle de la publicité commerciale, de l'incitation au

consumérisme démesuré et de la création de faux besoins, spécialement lorsqu'elle est adressée aux enfants et aux jeunes. L'éducation et la science doivent être au service du développement humain et non du marché. Une nouvelle éthique de la consommation doit rejeter les produits qui proviennent de pratiques écologiquement agressives, du travail esclave et d'autres formes d'exploitation.

Enfin, l'on devrait faire une évaluation complète du système actuel de gouvernance environnementale qui s'est montrée incapable de freiner la catastrophe écologique. Un nouveau système, démocratique et participatif, doit s'attaquer aux causes profondes de la crise et être capable de proposer des solutions réelles qui font de la Terre un foyer accueillant pour les générations futures.

Frei Betto est écrivain, auteur du livre « El amor fecunda el Universo. Ecologia y espiritualidad », avec Marcelo Barros.

Traduit du portugais par Yves Carrier

## NOUVELLES DU CAPMO

Félicitations à Robert Lapointe qui vient de prendre sa retraite bien méritée comme employé du Hilton Québec. Robert entend se dédier davantage au CAPMO en créant des cercles de lectures portant sur différents sujets. Nous vous en tiendront informés.

Remerciement chaleureux à Isabelle Perron qui a choisi de consacrer pour quelques années encore l'essentiel de son temps à l'éducation de ses deux petites merveilles et ne reviendra donc pas à son poste de coordonnatrice au CAPMO. Voir lettre d'Isabelle à la page suivante.

La prochaine assemblée générale est fixée au 22 septembre prochain, à 9:30 au 435 rue du Roi à Québec. Un avis de convocation et l'ordre du jour vous parviendront sous peu. Le prochain conseil d'administration sera choisi à cette occasion. Nous vous demandons donc de réfléchir très sérieusement à une implication à l'intérieur de cette structure primordiale à notre fonctionnement.

La rencontre mensuelle du mois d'octobre aura lieu le 18 octobre et portera sur la Théologie de la libération version 2012. Merci de noter à vos agendas.

Yves Carrier

## LETTRE AU CAPMO

Bonjour membres du CAPMO et chères amies,

Comme plusieurs d'entre vous le savez, je ne reviens pas cette année à la permanence du CAPMO. J'aurais aimé pouvoir vous l'annoncer de vive voix. Cependant, le contexte particulier du CAPMO ce printemps, a obligé Yves à vous l'annoncer tout autrement. J'ai été très triste de cela. J'avais l'impression de partir en voleuse... même pas capable de vous dire que je quittais, sans explication, comme si le CAPMO m'importait peu. J'espère que vous devinez que ce n'est vraiment pas le cas. C'est pourquoi, aujourd'hui je vous adresse ces mots afin de vous expliquer ce choix qui fût si difficile pour moi.

Depuis les trois dernières années, j'ai eu la chance d'avoir deux magnifiques filles en plus de déménager à Donnacona. Avec cette nouvelle réalité, il m'a semblé très difficile de pouvoir assumer la permanence du CAPMO...seule. D'autant plus que la situation financière de l'organisme ne permettait pas d'engager une personne, au moins à temps partiel. Les rencontres de soir et quelques fois celles de fin de semaine ainsi que les nombreuses heures supplémentaires ont toutes joué dans ma décision.

Cette décision fût très dure à prendre, j'ai été indécise très longtemps. De plus, l'hiver et le printemps tumultueux que le CAPMO a vécu m'ont un peu... refroidit. Comme j'ai été triste de voir certains d'entre vous vivre des tensions. D'un côté, je me suis dite que je devais revenir pour « essayer » de vous supporter dans cette épreuve. D'un autre côté, les conditions de travail ainsi que les tâches de la permanence étaient toutes chamboulées... Je n'avais pas le goût de travailler et de vivre dans ce contexte. J'ai été travaillé au CAPMO pour son ouverture, la complicité qui existait entre vous, la collaboration entre la permanence et le C.A. et maintenant beaucoup de choses avait changé.

**Isabelle Perron**

Comme j'étais déchirée et je l'avoue, certaine fois je le suis encore. Je me suis dite que je devais faire un choix qui s'impose quand nous avons de jeunes enfants... être avec eux, les élever, les aimer pour qu'ils deviennent les citoyens responsables de demain. Quelques fois, c'était un tout autre discours qui me venait. Je me sentais comme une traître qui vous abandonnais. Cela doit venir de mon côté sauveur. Au plus profond de moi, je sais que vous avez la force et l'amour en le CAPMO pour vous donner les moyens d'avancer toutes ensemble. JE CROIS EN VOUS!

Je tenais à vous dire que je ne vous avais pas abandonné. C'est un contexte particulier qui m'a fait prendre cette décision.

Avant de terminer, je tenais à vous remercier pour tout. Mon passage au CAPMO m'a beaucoup apporté. Ce fût constructif pour ma personne et je m'ennuie beaucoup de vous. Mes filles grandiront et je pourrais, à ce moment, me « ré-impliquer » dans ce que je crois et ce que je veux défendre : LA LUTTE À LA PAUVRETÉ ainsi que de se RÉAPPROPRIER NOTRE POUVOIR CITOYEN. J'espère qu'à ce moment, mon chemin recroisera le vôtre.

Je vous aime, sincèrement,

Isabelle Perron

## Police: ce qui n'est pas dit au sujet des insultes.

Michaël Lessard

Dans l'actualité, la police de Montréal veut interdire les insultes à son égard lorsque ses agent-es sont en service. À Québec, il est déjà interdit d'insulter ou même d'être grossier à l'égard d'un-e agent-e de police. Le maire Labeaume a d'ailleurs lui-même reçu une contravention de 75 \$ plus 25 \$ de frais pour avoir insulté un policier lors d'un match de football en 2008.

Le *Règlement sur la paix et le bon ordre* (R.V.Q. 1091, adopté en 2009) stipule :

8. Il est interdit d'insulter ou d'injurier une personne se trouvant dans une rue ou dans un endroit public.

9. En outre de ce que prévoit l'article 8, il est interdit d'injurier ou d'insulter un agent de la paix ou un fonctionnaire municipal dans l'exercice de ses fonctions ou de tenir à son endroit des propos blessants, diffamatoires, blasphématoires ou grossiers [...]

### Sauf que...

Après plusieurs années à militer pour les droits humains sociaux, à manifester et à écouter parfois les témoignages de gens « de la rue », on découvre un fait objectif et troublant : certains policiers se défoulent à grands coups d'insultes violentes, ordurières et vraiment indignes, et ce, directement auprès des victimes. Cela est malheureusement un fait, et non une rumeur, et certains cas ont des effets néfastes.

\* Une femme prostituée et toxicomane à l'époque a un choc quand, dans l'auto patrouille, les policiers font une séance d'insultes ordurières pendant ce qui lui semble une longue heure. Elle n'en revient pas et se demande bien alors qui va la croire. Ces femmes ne vont pas en parler aux médias et ne vont surtout pas vouloir affronter ces hommes méprisants dans un processus de déontologie.

\* Un jeune sur la rue, qui ne sait plus s'il croit encore en la vie, en la société ou même en lui-même se fait traiter verbalement comme une ordure par des agent-es. Ces agent-es viennent le confirmer dans son désespoir. Ce soir-là, l'idée du suicide hantera ses pensées. Et si une jeune personne ou une moins jeune se suicide, ce sera dans le silence...

\* Tout récemment, des jeunes manifestant contre la loi spéciale débarquent d'un autobus —où ils étaient détenus— pour se faire lancer de grossières insultes par un agent. La colère gronde. Un autre agent, plus sage, vient les écouter.

Quand certains agent-es insultent ou même méprisent violemment, les conséquences sont graves pour tout le monde. Indirectement, plusieurs finissent même par ne plus faire confiance au système de justice, ce système qui sert justement à nous éviter la violence.



### Une minorité indigne portant atteinte à notre société

Il ne faut pas se méprendre : il s'agit d'une minorité d'agent-es de police qui commet ces étranges gestes illégaux. Évidemment, la population n'en saura rien, car ces prédateur-trices choisissent bien leurs victimes, soient des personnes marginalisées semblant n'avoir aucun pouvoir. Faut-il publier des preuves ici pour savoir que ces exemples surviennent à Québec ? Non, nous savons toutes que cela arrive. Combien parmi les victimes portent plainte à la déontologie policière ou croient que ce processus donnera un résultat ? L'aide juridique aussi manque à l'appel...

Évidemment, le mépris violent n'est qu'un exemple, qui n'aborde pas les autres formes de violence et d'abus.

On peut comprendre la logique voulant qu'il soit interdit d'insulter les personnes qui ont pour mandat de faire appliquer les lois collectives, mais allons droit au but : il y a des agent-es qui devraient perdre leur emploi si de tels comportements violents se répètent même après un processus d'aide. Il faut mettre fin au système de déontologie policière et le remplacer par un service d'enquête sérieux qui mettra à la porte les agent-es n'étant pas capable de savoir-vivre, de civisme et de jugement, car les conséquences sont néfastes pour notre société. Un tel système serait d'ailleurs bénéfique pour l'honneur et le respect de la majorité des agent-es de la paix qui respectent leur mandat humain et social.

- Michaël Lessard ([www.reseauforum.org](http://www.reseauforum.org))

[Michael Lessard...](#) - Publiée le 10 juin, 2012

## Autour de la désobéissance : L'importance de démêler les choses !

### Dominique Boisvert

On parle beaucoup de désobéissance ces temps-ci : envahisseur étranger ou d'un dictateur sanguinaire civile, citoyenne, non violente, etc. Même un député provincial choisit de contester ouvertement une loi et accepte d'être arrêté en conséquence. Il serait peut-être temps de clarifier un peu de quoi on parle. Pas question, en si peu d'espace, d'aller au fond des choses : la revue québécoise *Relations* a consacré, en septembre 2010, no 743, un dossier complet à ce sujet (<http://www.cjf.qc.ca/fr/relations/enkiosque.php?idp=67>). Mais on doit au moins débroussailler un peu le paysage !

#### Vivre en société

Toute société a besoin de règles pour fonctionner (feux de circulation, impôts et taxation, étiquetage des produits, etc.). Et toutes ces règles reposent sur l'adhésion volontaire ou imposée (par la crainte des sanctions), consciente ou non, des citoyenNES. Tout démocrate acceptera, je crois, cette nécessité (et le bienfait que cela représente) d'une société et de ses règles pour notre vivre-ensemble collectif. Désobéir à ces règles

collectives ne peut donc jamais être un acte anodin, une simple passade ou impulsion, sous peine de n'être plus que délinquance répréhensible. Bien sûr, chaque acte de désobéissance ne sera pas également réfléchi et prémédité par chacun des individus qui s'y associe. Mais il reste que c'est l'intention qui détermine, pour une très large part, le caractère plus ou moins acceptable de la désobéissance, au niveau légal comme au niveau éthique.

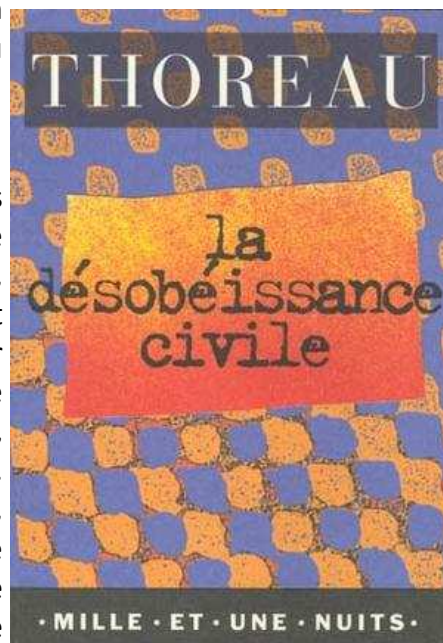
Commençons par le plus facile : une loi qui imposerait ou autoriserait quelque chose de totalement inacceptable pour une majorité claire de la population (tuer, torturer, frauder) devrait être « désobéie » par tout le monde. Même chose si l'autorité qui a pris la décision est illégitime : comme dans le cas d'un

envahisseur étranger ou d'un dictateur sanguinaire qui voudrait imposer sa volonté. Il n'y aura guère de discussion là-dessus. La question devient plus difficile si l'objet de la loi (ou du règlement) ou si l'autorité qui veut l'imposer fait l'objet d'un large débat social : la législation peut très bien être adoptée en toute légalité, l'acceptation sociale risque de faire défaut et de rendre l'adhésion ou l'obéissance à la loi beaucoup plus problématique (la loi 78 en est un parfait exemple). Un très grand nombre des décisions collectives font partie de cette dernière catégorie : il n'y a pas de consensus social autour de la question (ou de la légitimité de l'autorité) et une fraction de la population, plus ou moins importante selon le cas, est défavorable à la décision prise. Dans quels cas devient-il justifiable, acceptable, voire même impératif de désobéir à une telle décision ?

#### Quand désobéir ?

Les possibilités de situations sont illimitées : il faut donc trouver des critères utiles et acceptables qu'on pourrait appliquer à ces situations diverses et qui permettraient de guider nos choix. En me basant sur la réflexion éthique et philosophique qui a été faite sur la question, j'en proposerais six :

- l'action doit être **une « infraction » consciente et intentionnelle** (ce qui la distingue d'un acte posé par mégarde, ou sans conscience qu'il était interdit);
- ce doit être **un acte public et transparent** (« à visage découvert ») : c'est ce qui la différencie fondamentalement d'un comportement criminel ou délinquant qu'on cherche habituellement à dissimuler; et c'est donc un acte dont on assume à l'avance toutes les conséquences;





## Autour de la désobéissance : L'importance de démêler les choses ! (suite...)

**Dominique Boisvert**



- c'est un **geste, individuel ou collectif, ouvertement politique** (dans lequel l'intérêt personnel ne joue aucun rôle et où l'intention vise clairement l'intérêt collectif) : on choisit de défier une règle dans le but de convaincre l'autorité (ou une majorité des concitoyenNEs) que cette règle est inacceptable et devrait être modifiée dans l'intérêt de tous;

- la désobéissance **doit être pacifique ou non violente**, ce qui n'exclue pas qu'elle exerce un véritable rapport de forces : c'est aussi une caractéristique essentielle de la désobéissance civile, puisqu'il n'est pas question d'utiliser nous-mêmes la violence que l'on conteste chez l'adversaire; et c'est aussi l'une des raisons pour laquelle on l'appelle « civile » puisqu'elle est empreinte de civilité, de respect et d'intérêt pour la collectivité, le bien commun;

- c'est un geste le plus souvent **posé en fonction de « principes supérieurs »** : le « désobéisseur » agit au nom de sa conscience, de ses convictions profondes, que celles-ci soient d'ordre religieux (« obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes »), philosophique ou constitutionnel (les Chartes des droits ou la Constitution ayant préséance sur les lois individuelles);

- c'est enfin, pour plusieurs, **un geste ultime, de dernier recours** : on ne s'y résout qu'après avoir d'abord utilisé les moyens habituels de contestation (dialogue, pétitions, pressions politiques, recours légaux quand ils sont accessibles) et que pour des lois

et règlements qui sont importants.

On voit bien que la désobéissance civile n'est pas une partie de plaisir (ne fût-ce qu'en raison des sanctions auxquelles on s'expose), ni une décision qu'on improvise sous l'impulsion d'un coup d'adrénaline. C'est un choix citoyen réfléchi pour une société qu'on veut meilleure.

### Désobéissance à géométrie variable

La désobéissance civile est **un acte qui doit être clairement distingué de toute infraction criminelle ou pénale qu'on associe généralement à la violence** (méfait, vandalisme, entrave au travail policier, etc.). Même s'il arrive que les policiers accusent, souvent à tort, les « désobéisseurs » de ce genre d'infractions précisément pour « étoffer » des arrestations qu'ils trouvent plus difficiles à faire pour le simple motif de « désobéissance ».

On doit aussi distinguer la « désobéissance pacifique » de la « désobéissance non-violente » : la première fait référence à l'absence de confrontation ou de violence et est souvent le fait d'une organisation spontanée (comme les manifestations de casseroles), alors que la seconde fait partie d'une stratégie organisée et planifiée à l'avance, impliquant souvent une formation préalable pour les participantEs et un engagement ferme envers la non-violence (qui est plus large que la simple absence de violence), comme les manifestations organisées contre l'Accord multilatéral sur l'investissement par SaAMI ou le blocage du Complexe G à Québec par les militantEs du Plan G, il y a quelques années. Dans le conflit social actuel, la plupart des acteurs ont organisé ou souhaité des actions pacifiques (au sens de paisibles, ne donnant pas lieu à de la violence, ni de la part des manifestantEs ni des policiers), mais bien peu d'acteurs ont opté pour des moyens d'actions non-violents (au sens de stratégies ou de tactiques de lutte s'appuyant sur les principes et l'expérience de la non-violence).

## **Autour de la désobéissance : L'importance de démêler les choses ! (suite...)**

### **Dominique Boisvert**

Il nous faut aussi réaliser à quel point notre réaction face à la « désobéissance » aux lois et règlements est profondément idéologique et influencée par les « idées dominantes ». Pour n'en donner que quelques exemples, comparons notre réaction à l'utilisation d'un cellulaire au volant avec notre réaction au non respect d'une injonction autorisant le retour en classe : le premier ne paraît-il pas bénin comparé au second, même si le premier est infiniment plus fréquent (et donc banalisé?) que le second ? De même, un grand nombre d'entre nous désobéissent à des règles que nous nous sommes collectivement donné (port de la ceinture de sécurité, travail au noir, piratage informatique, évasion fiscale, lobbysme ou financement illégal de partis politiques, etc.). Pourquoi ces désobéissances aux lois seraient-elles mieux socialement tolérées ou plus acceptables que le refus délibéré et ouvert de respecter une loi spéciale forçant le retour au travail ou restreignant, fût-ce de manière temporaire, les droits fondamentaux des citoyens ?

#### Une forme de débat citoyen

Il n'y a pas de véritable différence entre désobéissance civile, civique, citoyenne ou non violente : c'est davantage une question de sémantique que de substance. Ce qu'elles ont toutes en commun, c'est le défi ouvert et délibéré qu'elles posent à l'autorité : votre loi est-elle acceptable pour l'ensemble de la collectivité ? Est-elle suffisamment reconnue comme défendant les intérêts du bien commun ? La contestation publique de cette loi va-t-elle en renforcer la légitimité sociale ou au contraire en grignoter plus ou moins rapidement la légitimité et l'adhésion ?

La désobéissance civile est essentiellement une forme, radicale et exceptionnelle, de participation au débat citoyen. Et c'est le résultat de ce débat citoyen, souvent à plus long terme, qui déterminera qui, de l'autorité ou des « désobéisseurs », avait ultimement raison. C'est ainsi que toutes les principales conquêtes sociales ont d'abord été initiées : abolition de

l'esclavage, droit de vote des femmes, journées de travail de 8 heures, égalité des Noirs aux États-Unis, chute du Mur de Berlin, etc.

Ces quelques réflexions ne prétendent évidemment pas vider la question! Nous espérons seulement qu'elles puissent être l'amorce d'un débat nécessaire, non seulement parmi les militantEs engagéEs en faveur du changement social (« Désolé pour le dérangement : on essaie de changer le monde ! »), mais également dans l'ensemble de la société. Car la démocratie et les institutions qui l'expriment ne sont jamais figées une fois pour toutes et elles sont présentement soumises, un peu partout dans le monde, à d'importantes remises en question.

Il est évidemment plus facile de vivre dans une société de conformité. La dissidence, les débats, les différences de cultures et de points de vue, tout cela dérange les individus et questionne l'ordre social. Mais cette importance de l'altérité et de la diversité vient avec la modernité, l'urbanisation, les migrations. Et c'est loin d'être fini : si on a quitté nos villages de campagne pour les grands centres urbains, c'est maintenant de plus en plus au niveau planétaire que se jouent les tendances, les enjeux et les décisions à prendre. S'entendre, à 7 milliards d'humains, sur des règles communes que tous seront prêts à respecter ne sera pas un mince défi ! Et la meilleure façon de s'y préparer serait d'apprendre, dès maintenant à notre échelle locale et nationale, à construire ensemble avec nos différences et nos désaccords.

Dominique Boisvert

(À partir d'un échange avec plusieurs militants non-violents), 9 juin 2012.



## **Notre Père, notre Mère**

**Toi qui nous aimes comme une mère aime ses enfants, nous te disons notre joie d'être tes enfants. Avec toi nous rêvons d'un monde où nous pourrions vivre dans le partage, la joie et la paix. Nous serons tes fils et tes filles créés à ton image.**

**Tu es la source de notre vie et de notre amour. Pour nous dire ce que tu es, tu as choisi d'être un enfant fragile et pauvre. Nous te reconnaissons dans la beauté et le sourire de nos enfants. Nous sentons ta présence dans toutes nos naissances. Nous te savons proche des mères.**

**Ton nom est loué dans le rire de nos enfants, dans leurs premiers pas, dans leur regard émerveillé. Ton rêve se réalise quand nous partageons nos peines et nos joies.**

**Ton nom est méprisé quand les enfants naissent plus petits dans les quartiers pauvres, quand des adultes meurent avant leur temps. Ta vie est profondément touchée quand les femmes sont humiliées et violentées, quand elles vivent dans la peur jour et nuit.**

**Ton projet est mis de côté quand le frigidaire se vide chaque fin de mois, quand les logements sont trop chers, quand s'installe la honte de la survie et des préjugés. Nous croyons que ta volonté sera accomplie quand nous vivrons dans le partage et la dignité.**

**Donne-nous le pain de l'amitié, du partage et du travail. Aide-nous à vivre dans la tendresse et dans l'espoir. Rassemble-nous dans un seul corps et un seul esprit. Soutiens-nous dans nos fatigues et nos nuits d'angoisse.**

**Pardonne-nous notre manque d'engagement pour faire naître un monde nouveau. Ne nous laisse pas succomber à la tristesse, à la solitude et à la colère. Gardes-nous dans la joie et la solidarité.**

**NOTRE PÈRE, NOTRE MÈRE, tu es dans nos naissances. Donne-nous ton énergie pour que ton rêve de justice et de dignité arrive. AMEN.**

**Écrit par des femmes du Centre Espoir-Rosalie de Gatineau et Benoît Fortin, capucin.**

## Calendrier des activités à venir

Septembre 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
26	27	28	29	30	31 Hockey aux cartes à 15 h	01
02	03 Fête du travail	04 Élections générales au Québec	05	06	07 Hockey aux cartes à 15 h	08 Congrès de l'Entraide missionnaire à Montréal
09 Congrès de l'Entraide missionnaire à Montréal	10	11	12	13 Rencontre mensuelle Analyse de la conjoncture.	14 Hockey aux cartes à 15 h	15
16	17	18	19 Forum coopératif de Chaudière-Appalaches Quelles contributions des coopératives aux enjeux de société ?	20 Semaine des transports collectifs et actifs Exposition au bar l'Agitée	21 Hockey aux cartes à 15 h	22 Assemblée générale annuelle du CAPMO 435 rue du Roi, 9:30 à 16:00
23	24	25	26 26 au 28 Université Laval Colloque international L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés.	27 Colloque international L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés.	28 Hockey aux cartes à 15 h Colloque international L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés	29
 <p><b>Média communautaire en ligne</b> <a href="http://www.reseauforum.org">www.reseauforum.org</a> <b>Calendrier de la démocratie en action !</b> Québec &amp; Chaudière-Appalaches</p> <p>Un rare média citoyen et gratuit affichant les événements d'engagement social, démocratique ou progressiste ... <b>droits humains / environnement / écologie</b> solidarité locale &amp; internationale / etc. !</p> <p><b>Et la démocratie, c'est vous !</b> Publiez votre activité ou événement public directement sur le site ! Chaque mois, il y a près de 60 événements à Québec organisés par autant d'organismes et de collectifs !</p> <p>Ce média est rendu possible par les cotisations de plus de 40 organismes sociaux !</p> <p>Il est animé par le Réseau du Forum social de Québec Chaudière-Appalaches.</p>		02	03	04	05	06